

Intervention de Marie-Louise GOURDON, Présidente du Groupe Environnement et Solidarité

Assemblée du 1^{er} octobre 2021

Après la tempête Alex, certains traumatismes seront ineffaçables. Un travail immense de reconstruction nous attend. Les services se sont tous mobilisés et ont été extraordinaires. Le chemin est encore long, certains pensent que nous n'avons pas fait suffisamment ou qu'il faudrait aller plus vite, nous pouvons le comprendre, mais c'est déjà allé très vite face à des travaux considérables.

Je voudrais aussi parler de l'importance d'une décision, celle du Préfet. La veille, il avait décidé de fermer les écoles le vendredi. S'il n'avait pas pris cette décision, nous aurions eu sur les routes, en plein cœur de la tempête, les parents d'élèves et les bus scolaires. Si cette décision n'avait pas été prise à ce moment-là, il y aurait eu encore plus de victimes. Je tenais à le rappeler et je le remercie profondément.

M. Le Préfet nous avait également interdit de faire le Festival du Livre en raison du COVID. Finalement, ce jour-là, j'ai pris la décision de m'engager pleinement dans la lutte contre le dérèglement climatique, et dans la recherche de solutions. C'est le thème du Festival cette année, et nous accueillerons ce week-end des invités extraordinaires autour de ce sujet.

Concernant l'ordre du jour de notre Assemblée, nous avons relevé, dans le domaine social, les rapports d'exécution de l'année passée concernant le Plan pauvreté et le Fonds de Solidarité Logement. L'année 2020 a été d'une extraordinaire difficulté pour la population, notamment la plus fragile, avec les conséquences de la pandémie de Covid et la période liée aux confinements.

Sur le Plan pauvreté, même si on nous affirme qu'il n'y a pas eu de suspension de droit au RSA lors de la période de confinement, ce sont 4 602 personnes absentes au 1 rendez-vous qui ont fait l'objet d'une suspension de leurs droits en 2020. S'il faut combattre la fraude avec vigueur, il faut également s'interroger sur les conditions de vie de nos concitoyens les plus en difficulté. Certains dorment dans leur voiture et n'ont pas d'adresse où recevoir les convocations, n'ont pas internet ou ont des difficultés pour lire. Il appartient au Département d'aller vers ses personnes.

Sur le logement, de janvier 2020 au 30 avril 2021, 949 signalements pour non-paiement de loyer ont été adressés à l'ADIL. 569 ménages se sont vu proposer un rendez-vous, 262 se sont déplacés (46%) et en définitive, 226 personnes ont été accompagnées. Que sont devenues les autres ?

Les aides individuelles du Fonds de solidarité logement ont quant à elles baissé de 12 %. Le nombre de ménages aidés a baissé de 18.6 %. Dans le même temps, les aides au paiement des factures d'eau ont chuté de 22% et le nombre de ménages aidés est passé de 1 424 à 1 159 (-19%).

Selon les explications qui nous sont fournies : « La diminution sensible en 2020 s'explique par le ralentissement de la transmission de dossiers de demandes d'aide au FSL durant les semaines du premier confinement au printemps 2020 ». Le rattrapage des dossiers a-t-il eu lieu ? Les difficultés rencontrées doivent être analysées et permettre d'améliorer la réponse du département lors des périodes de crises. Celles-ci peuvent se reproduire.

Pour le reste des rapports de cette session, nous avons noté le principe de restructuration des EHPAD, et nous attendons le futur plan d'autonomie qui a été construit par les services, en concertation avec tous les partenaires. Nous aurions peut-être apprécié pouvoir émettre des idées pour ce plan, mais il sera quoi qu'il en soit essentiel pour les années à venir.

Les rapports comprennent aussi un plan Collège. Ce plan est à la fois ambitieux et très qualitatif, avec notamment de nouveaux collèges dans la Vallée du Var. J'imagine que cela répond évidemment à des besoins démographiques. Peut-être aurons-nous ultérieurement une présentation plus étoffée. Pour l'instant, ce sont les grandes lignes, mais nous aurons aussi besoin de savoir ce à quoi correspondent ces créations plus en détail.

Il est évoqué 50 % de bio dans la restauration scolaire, mais il faut aussi s'intéresser à la manière d'y parvenir. Il faut notamment avoir les productions locales. Notre position repose sur l'idée de création de régies agricoles départementales sur place. Il faudrait peut-être pour cela que le département acquière du foncier pour installer plus d'agriculteurs.

Nous avons ensuite évidemment relevé la ligne nouvelle, qui est extrêmement importante pour notre région et pour notre département. Au fil des années, cette ligne nouvelle va amener des améliorations dans les déplacements notamment sur les lignes secondaires. Parmi elles, la ligne Cannes – Grasse m'intéresse particulièrement. Elle est parfois perturbée par la rencontre avec la ligne principale Marseille – Vintimille. Dans les plans de la ligne nouvelle figurent des améliorations de ce passage, puisque la ligne principale va passer en tranchée couverte, ce qui évitera les ralentissements. La ligne Cannes - Grasse, qui à ce jour est un mode de circulation moderne et performant, sera donc encore améliorée. D'autres le seront aussi, mais celle-ci nous intéresse particulièrement.

Et enfin, nous avons la création de la SEML Energy 06, qui est une initiative intéressante. Je pose cependant une question. Elle est créée par le département, nous sommes des élus départementaux : comment allons-nous garder le contrôle des projets ? La question de l'énergie est cruciale pour notre futur, et d'autant plus celle des énergies renouvelables. Nous sommes à une étape majeure, et il serait important de s'y investir pleinement.